



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Chlorure ferrique en solution

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Chlorure ferrique en solution
Numéro du produit	11279
Synonymes; marques commerciales	IRON (III) CHLORIDE SOLUTION, VO - FLOC 1133, CHLORURE FERRIQUE 40% SOL, FERRIC CHLORIDE SOLUTION 41%, IRON (III) CHLORIDE SOLUTION 13.8% FE, HYDREX 3250

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Traitement de l'eau
--------------------------	---------------------

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com
-------------	--

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	11279

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N°/1272/2008)

Dangers physiques	Met. Corr. 1 - H290
Dangers pour la santé humaine	Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318
Dangers pour l'environnement	Non classé.

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)	Xn; R22. Xi; R41, R38
---	-----------------------

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

## Chlorure ferrique en solution

### Pictogramme de danger



### Mention d'avertissement

Danger

### Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
 H302 Nocif en cas d'ingestion.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

### Mentions de mise en garde

P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.  
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.  
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

### Contient

FERRIC CHLORIDE

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

<b>FERRIC CHLORIDE</b>	<b>30-60%</b>	
Numéro CAS: 7705-08-0	Numéro CE: 231-729-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119497998-05
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>	
Met. Corr. 1 - H290	Xn; R22. Xi; R41, R38	
Acute Tox. 4 - H302		
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Dam. 1 - H318		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

### Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Inhalation

Consulter un médecin. Consulter un médecin si une gêne persiste.

#### Ingestion

Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

#### Contact cutané

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

#### Contact oculaire

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

## Chlorure ferrique en solution

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation</b>	Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
<b>Ingestion</b>	Nocif en cas d'ingestion. Nausées, vomissements.
<b>Contact cutané</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>Contact oculaire</b>	Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux** Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Chlorure d'hydrogène (HCl). Chlorures.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Équipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Suivez les conseils de prudence décrits dans cette fiche de données de sécurité Éviter le contact avec la peau et les yeux.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter le rejet dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13. Rincer la zone contaminée à grandes eaux.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Éviter tout déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Éviter le gel.

## Chlorure ferrique en solution

**Classe de stockage** Stockage de produits corrosifs.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### FERRIC CHLORIDE (CAS: 7705-08-0)

**Commentaires sur les composants**

WEL = Workplace Exposure Limits

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



**Contrôles techniques appropriés**

Prévoir une ventilation suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

#### Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc butyle. Néoprène. Polychlorure de vinyle (PVC) EN 374

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

#### Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.

#### Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Mask filter for respirable fine particles (FFP2) EN 136/140/145/143/149

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide huileux. Liquide.
<b>Couleur</b>	Foncé. Marron.
<b>Odeur</b>	Aucune information disponible.
<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'information disponible.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): <2
<b>Point de fusion</b>	<-2°C
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	>100°C @ 760 mm Hg
<b>Point d'éclair</b>	Pas d'information disponible.

## Chlorure ferrique en solution

<b>Taux d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité relative</b>	1.2-1.45
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Pas d'information disponible.
<b>Viscosité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Propriétés explosives</b>	Pas d'information disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Pas d'information disponible.

### 9.2. Autres informations

**Autres informations** Indéterminé.

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Bases. Certains métaux.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Indéterminé.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Acides forts. Bases fortes. Matières comburantes. Métaux communs.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Chlorures. Chlorure d'hydrogène (HCl).

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë - orale

## Chlorure ferrique en solution

ETA orale (mg/kg) 1.111,11111111

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Irritant pour la peau. OECD 404

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

### Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

### Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

### Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

### Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

### Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

**Inhalation** Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

**Ingestion** Nocif en cas d'ingestion. Nausées, vomissements.

**Contact cutané** Irritant pour la peau.

**Contact oculaire** Peut provoquer les lésions oculaires graves.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### FERRIC CHLORIDE

#### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg) 450,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 450,0

#### Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL<sub>50</sub> cutanée) DL<sub>50</sub> > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

## Chlorure ferrique en solution

**Données sur l'animal** Irritant pour la peau.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Risque de lésions oculaires graves.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques.

### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Aucune information disponible.

### Informations écologiques sur les composants

#### FERRIC CHLORIDE

**Toxicité** Non disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** La substance est inorganique. Non applicable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** La substance est inorganique. Non applicable.

**Coefficient de partage** Pas d'information disponible.

### Informations écologiques sur les composants

#### FERRIC CHLORIDE

**Bioaccumulative potential** Le produit contient majoritairement des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables.

**Coefficient de partage** log Pow: -4

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Indéterminé.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

## Chlorure ferrique en solution

**Général** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	2582
N° ONU (IMDG)	2582
N° ONU (ICAO)	2582
N° ONU (ADN)	2582

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	CHLORURE DE FER III EN SOLUTION
Nom d'expédition (IMDG)	CHLORURE DE FER III EN SOLUTION
Nom d'expédition (ICAO)	FERRIC CHLORIDE, SOLUTION
Nom d'expédition (ADN)	CHLORURE DE FER III EN SOLUTION

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	8
Code de classement ADR/RID	C1
Etiquette ADR/RID	8
Classe IMDG	8
Classe/division ICAO	8
Classe ADN	8

### Etiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin  
Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-A, S-B
Catégorie de transport ADR	3
Code de consignes d'intervention d'urgence	2X



## Chlorure ferrique en solution

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 80

Code de restriction en tunnels (E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

#### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

##### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

###### **Législation UE**

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015.

##### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

###### **Inventaires**

###### **UE (EINECS/ELINCS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

## Chlorure ferrique en solution

<b>Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité</b>	<p>ETA: Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.</p> <p>ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.</p> <p>CAS: Chemical Abstracts Service.</p> <p>DNEL: Dose dérivée sans effet.</p> <p>IATA: Association Internationale du Transport Aérien.</p> <p>IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.</p> <p>Kow: Coefficient de partage octanol-eau.</p> <p>CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).</p> <p>DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .</p> <p>PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.</p> <p>PNEC: Concentration prédite sans effet.</p> <p>REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.</p> <p>RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.</p> <p>vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.</p> <p>CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.</p> <p>MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.</p> <p>cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.</p> <p>FBC: Facteur de bioconcentration.</p> <p>DBO: Demande biochimique en oxygène.</p> <p>CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.</p> <p>LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.</p> <p>LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.</p> <p>NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.</p> <p>NOAEL: Dose sans effet nocif observé.</p> <p>NOEC: Concentration sans effet observé.</p> <p>LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.</p> <p>DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.</p>
<b>Sigles et abréviations utilisés dans la classification</b>	<p>Acute Tox. = Toxicité aiguë</p> <p>Aquatic Acute = Toxicité aiguë</p> <p>Aquatic Chronic = Toxicité chronique</p>
<b>Commentaires sur la révision</b>	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
<b>Date de révision</b>	17-08-16
<b>Révision</b>	07
<b>Remplace la date</b>	25-01-16
<b>Numéro de FDS</b>	11279
<b>Numéro de version</b>	1.001
<b>Statut de la FDS</b>	Approuvé.
<b>Signature</b>	Lisa Bland
<b>Phrases de risque dans leur intégralité</b>	<p>R22 Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>R34 Provoque des brûlures.</p>

## Chlorure ferrique en solution

**Mentions de danger dans leur intégralité** H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.